



FICHE ACCIDENT du travail maritime

“ En portant un bidon de produit chimique, la salariée s’est brûlée à l’épaule droite. ”



CIRCONSTANCES DE L’ACCIDENT

Lors du nettoyage du chenil à bord, une salariée utilisait un produit détergent destiné au lavage (EcoLab Foam). En retirant le tuyau de la machine de dilution, elle a porté le bidon sur son épaule pour asperger manuellement le sol. Le produit a alors coulé sur son épaule droite, provoquant une brûlure chimique au 2^e degré.



LES CAUSES



Causes humaines :

- Méconnaissance du fonctionnement de la machine.
- Absence de formation approfondie au risque chimique et aux dangers du produit.



Causes organisationnelles :

- Aucune consigne visuelle ou procédure claire au poste avant l’accident.
- Turnover élevé entraînant une perte de savoir-faire et impactant la qualité de la formation.
- Formation prévention non systématique à l’arrivée des nouveaux marins.



LES CONSÉQUENCES



Pour la victime :

- Brûlure chimique 2^e degré, douleur importante, cicatrisation lente
- Arrêt de travail de 17 jours



Pour l’employeur :

- Ré-accueil du nouveau salarié
- Turn over



RECOMMANDATIONS

1 Prévention technique :

- Mettre en place une consigne visuelle directement au poste (identification des vannes du système de dilution ...).
- Étudier la substitution du produit par un détergent moins dangereux.

2 Prévention organisationnelle :

- Intégrer le risque chimique dans le DUERP et assurer sa mise à jour annuelle.
- Standardiser les pratiques de nettoyage sur l’ensemble des services.
- Systématiser les accueils prévention des nouveaux salariés

(cuisine, chenil, bar).

- Réaliser une formation obligatoire au poste de travail (équipements, produits ...).

3 Prévention humaine :

- Sensibiliser aux dangers des produits chimiques et aux bons EPI à porter (e-learning INRS « risques chimiques »).